

# RAPPORT D'ACTIVITES 2001



# PROTECTION CIVILE



# SERVICE NATIONAL DE LA PROTECTION CIVILE

## 1. Textes législatifs et réglementaires

### 1.1. Le Projet de loi sur la création d'une administration des services de secours et l'adaptation de tous les règlements grand-ducaux y relatifs.

Dans le cadre du projet de loi relatif à la création d'une administration des services de secours qui suit actuellement la procédure législative, il a été envisagé de regrouper le service national de la protection civile et le service d'incendie et de sauvetage du Ministère de l'Intérieur en une seule entité qui portera désormais la dénomination « Administration des Services de Secours ». Cette nouvelle administration comprendra :

- une division de la protection civile qui reprendra les attributions de l'actuel service national de la protection civile
- une division d'incendie et de sauvetage qui assurera à l'avenir au sein de la nouvelle structure, comme auparavant au sein du Ministère de l'Intérieur, la coordination au niveau national des services communaux d'incendie et de sauvetage
- une division administrative, technique et médicale qui remplira la fonction de back-office et évitera le dédoublement actuel des travaux administratifs.

Ledit projet met l'accent sur une formation adéquate des intervenants et mise sur un service de qualité adapté aux exigences de notre temps.

## 2. Relations Internationales

### 2.1. Plongeurs français et allemands viennent parfaire leur formation au Luxembourg

En raison des bonnes relations et dans le cadre des échanges avec des équipes de plongeurs de nos pays voisins, des équipes de plongeurs de la Sécurité Civile Française ainsi que des Pompiers Professionnels de Trèves sont venues à Luxembourg afin de profiter des infrastructures existantes dans notre pays, d'organiser des entraînements et de procéder à des exercices communs.

### 2.2. Réunions internationales

La direction de la protection civile entretient des contacts intensifs avec différents partenaires au niveau international. Au courant de l'année 2001, des représentants de la direction de la protection civile ont participé à plusieurs réunions dans le cadre des comités internationaux suivants :

#### Au niveau de la Commission Européenne

- Réunions du Réseau Permanent des Correspondants Nationaux en matière de protection civile
- Réunions du Comité de Gestion de la DG Environnement- Protection Civile, environnement et sécurité nucléaire
- Réunions des directeurs généraux des services de protection civile européens
- Réunions du Comité du Programme d'Action et du Mécanisme en faveur de la Protection Civile
- Participation à des workshops entre les différents services de protection civile de l'Union Européenne (dont un workshop à Florival en Belgique sur la réponse de la protection civile face aux menaces terroristes)

Un membre de la Protection Civile a participé à plusieurs réunions du comité d'accompagnement du projet PROCIVNET (réseau de communication par Intranet), réalisé par la Commission Européenne (DG Environnement/Protection Civile). Ce projet vise à instaurer une coordination plus efficace de l'action des Etats membres en ce qui concerne les mesures de protection civile en cas d'événement majeur ou d'urgence.

Un membre de la direction de la Protection Civile fait part du groupe de travail « CGALIES », constitué par la Commission Européenne (DG Télécommunications et DG Environnement/Protection Civile). La réalisation de ce projet rend possible de localiser avec une précision de moins de 50 mètres les abonnés mobiles appelant le numéro d'appel d'urgence unique européen 112.

### Au niveau BENELUX

- Réunions régulières dans le cadre du secrétariat général du BENELUX, notamment en matière de transport ambulancier transfrontalier

### Commission mixte franco-luxembourgeoise sur la sécurité nucléaire

Le Service National de la Protection Civile a participé en étroite collaboration avec la Division de la Radioprotection de la Direction de la Santé ainsi qu'avec le Ministère des Affaires étrangères à la réunion de la commission mixte franco-luxembourgeoise sur la sécurité nucléaire.

### Au niveau régional

La direction de la protection civile a rencontré à maintes reprises au courant de l'année 2001 d'une part les autorités françaises en matière de sécurité nucléaire et d'autre part l'exploitant de la centrale électronucléaire de Cattenom, et ceci en étroite collaboration avec la Division de la Radioprotection de la Direction de la Santé.

## **3. Infrastructures**

### **3.1. Centres de secours**

L'Administration Communale de Lintgen a bénéficié d'une participation de l'Etat à 40% à charge du budget de la Protection Civile pour la construction d'un nouveau centre de secours pour le service ambulancier de la protection civile. Les travaux ont été finalisés au cours de l'année 2001.



Il est à souligner que les 60% restants ont été co-financés par les différentes administrations communales avoisinantes qui se trouvent dans le rayon d'intervention du service ambulancier de Lintgen ; à savoir les Administrations Communales de Mersch, Walferdange, Steinsel, et Lorentzweiler.

## 4. Effectifs en personnel

### 4.1. Personnel fixe

L'effectif total du personnel fixe du Service National de la Protection Civile est le suivant:

26 fonctionnaires, dont :

- 1 directeur
- 1 directeur-adjoint
- 1 infirmier gradué hospitalier
- 2 ingénieurs techniciens inspecteur principal 1<sup>er</sup> en rang
- 1 chef de bureau adjoint
- 1 rédacteur principal
- 1 rédacteur stagiaire
- 1 premier artisan
- 1 artisan
- 16 préposés du service d'urgence

9 employés, dont :

- 7 employés à tâche complète (dont un en congé pour travail à mi-temps)
- 2 employés à tâche partielle (dont un en remplacement dudit congé)

11 ouvriers, dont

- 10 ouvriers à tâche complète
- 1 ouvrier à tâche partielle.

### 4.2. Personnel bénévole

Le contingent des agents bénévoles de la protection civile compte à l'heure actuelle 2.250 hommes et femmes, regroupés comme suit:

- 25 centres de secours avec un effectif total de 2.071 volontaires assurant 24 heures sur 24 le service ambulancier et le service de sauvetage dans le pays,
- le groupe NBC avec un effectif de 31 volontaires (membres et stagiaires),
- le groupe CNA avec un effectif de 27 volontaires (membres et stagiaires),
- le groupe d'hommes-grenouilles avec un effectif de 25 volontaires (membres et stagiaires),
- le groupe canin avec un effectif de 21 volontaires (membres et stagiaires)
- le corps des instructeurs et conseillers techniques avec un effectif de 75 personnes.

Ces chiffres peuvent être considérés comme étant stationnaires. En effet, l'expérience a montré que les départs sont le plus souvent compensés par de nouveaux recrutements.

## 5. Moyens et Equipements

### 5.1. Acquisitions opérées en 2001

Un programme d'équipement pluriannuel pour les années 2000-2005, élaboré par la direction de la Protection Civile en collaboration avec l'Inspection Générale des Finances, est destiné à assurer d'une part une gestion optimale du charroi et d'autre part une planification judicieuse de l'acquisition du matériel d'intervention des différentes unités de secours. Ce programme prévoit, en ce qui concerne l'année 2001, les acquisitions suivantes :

### 5.1.1. Véhicules

- 5 ambulances du type camionnette adaptées aux besoins et aux exigences du SAMU
- 1 conteneur frigorifique
- 1 camion poste de commandement mobile (communication)
- 1 voiture pour l'économiste de l'ENPC
- 1 canot de sauvetage



Poste de commandement mobile

### 5.1.2. Equipements spéciaux

- Aménagement d'un conteneur pour cuisine mobile
- 1 sonde de contamination électronique
- Base de données sur les produits dangereux

### 5.1.3. Vêtements de protection

#### 5.1.3.1. Vestes de sécurité pour ambulanciers :

Le remplacement des vestes de sécurité pour les ambulanciers a été continué en 2001.

#### 5.1.3.2. Vestes de sécurité pour sauveteurs :

Les mêmes considérations de sécurité et de conformité aux normes européennes ont amené les responsables de la Protection Civile à remplacer les vestes de sécurité des unités de sauvetage.

L'acquisition de ces vestes s'échelonne sur 4 exercices budgétaires.

#### 5.1.3.3. Remplacement des vêtements de protection anti-gaz

Les vêtements en question doivent faire l'objet de ré-épreuves et de remplacements périodiques afin de garantir leur étanchéité et par là la sécurité du personnel d'intervention.

### 5.1.4. Communications

- Remplacement des ordinateurs du gestionnaire des alertes
- Remplacement des sirènes d'alarme

Le réseau des sirènes d'alarme et le central des secours d'urgence représentent des équipements vitaux pour la Protection Civile.

L'évolution ininterrompue de la technologie et, par conséquent, l'augmentation qualitative et quantitative constante des risques et leur diversification sont des problèmes de plus en plus complexes auxquels sont confrontés en permanence les services de secours.

Bon nombre de sirènes d'alarme actuellement en service sont encore du type électromécanique, donc d'un type qui n'est plus fabriqué.

Vu la vétusté des sirènes d'alarme et le coût sans cesse croissant investi pour les réparations, il est inévitable de les remplacer. Comme ce remplacement constitue un des postes les plus importants sur le plan financier du programme pluriannuel, la Protection Civile a fait une analyse détaillée et a établi une méthodologie de remplacement.

Le coût du remplacement de toutes les sirènes d'alarme électromécaniques est de l'ordre de 2.726.820 Euros et l'acquisition s'échelonne jusqu'en 2010.

En 2001, un premier lot de 35 sirènes pour le territoire de la Ville de Luxembourg a été acquis.

### 5.2. Acquisitions en 2002

Les acquisitions suivantes sont prévues pendant l'exercice budgétaire 2002 :

- 5 ambulances
- 1 ambulance médicalisée
- 1 véhicule de sauvetage rapide
- 1 conteneur avec matériel de sauvetage déblaiement
- 1 mini-tracteur pour la BNS
- 1 véhicule d'intervention pour les hommes-grenouilles
- 1 serveur NT du système de pré-alerte et de prévision de crues
- 5 simulateurs de réanimation
- 1 set de sauvetage et de protection chutes
- 3 scooters sous-marins
- 1 robot de recherche subaquatique télécommandé
- 1 lot de matériel de plongée
- 1 système comportant 10 sondes de mesure du débit de dose du rayonnement ambiant
- 5 dosimètres individuels d'alarme
- 1 douche mobile pour la décontamination du personnel d'intervention
- 1 camion porte-conteneur

### 5.3. Acquisitions spéciales pour la lutte contre le terrorisme : Exercices 2001 - 2002

Suite aux événements tragiques aux Etats-Unis en date du 11 septembre 2001, le gouvernement luxembourgeois a accordé des crédits supplémentaires spécifiques pour permettre aux services de secours de faire face à d'éventuels attentats dans le domaine du terrorisme nucléaire, biologique et chimique.

Ces moyens supplémentaires sont nécessaires d'une part pour la protection et la prise en charge de la population en cas de menace et d'autre part pour la protection et l'intervention des services de secours.

Dans le cadre de ce lot de matériel hautement spécifique, la protection civile a passé commande en 2001 (à charge des crédits sans distinction d'exercice) en outre pour le matériel suivant :

Dans le cadre du risque nucléaire, il est à noter que les moyens d'intervention et de protection de la population sont disponibles depuis plusieurs années et ceci évidemment suite à la mise en place de la Centrale Electronucléaire de Cattenom. Il n'était dès lors pas nécessaire d'acquérir du matériel spécifique supplémentaire dans ce domaine.

Dans le cadre du risque biologique, le matériel suivant a été acquis :

- Sets d'intervention spécifiques pour les unités de secours
- 2 ambulances spéciales pour le transport de personnes contaminées
- Unités de transport infectieux
- Sets de protection pour les ambulanciers

Dans le cadre du risque chimique, le matériel suivant a été acquis :

- Tenues de protection chimique pour certaines unités de secours
- Appareils respiratoires
- Appareils de détection de substances chimiques
- Matériel de décontamination

## 6. Système de pré-alerte et de prévision de crues

Dans le but d'optimiser les performances et la précision du modèle mathématique **NASIM**, il a été décidé d'intégrer les résultats d'une étude sur la genèse des crues et des inondations dans le bassin versant de l'Alzette. Dans le cadre de cette étude, la cellule CREBS (Cellule de Recherche en Environnement et en Biotechnologie) du Centre de Recherche Public du Centre Universitaire (CRP-CU) a installé depuis près de trois ans quatre piézographes pour suivre les variations de la nappe phréatique dans le Roeserbann, entre Dumontshaff et Hesperange.

De l'exploitation des relevés, il s'est très vite dégagé une interaction entre le niveau de la nappe et le niveau du cours d'eau. L'étude a montré qu'au début du semestre hivernal, nappe et Alzette ne réagissent que peu aux apports pluviométriques, même abondants. Néanmoins, le niveau de la nappe monte progressivement pour atteindre un premier seuil sensible. Au delà de ce seuil, la nappe va réagir très violemment à un nouvel apport pluviométrique. La connaissance de l'évolution des niveaux de la nappe en temps réel permet d'anticiper le fonctionnement du bassin versant en période de hautes eaux.

Le modèle mathématique **NASIM** actuel du système de pré-alerte et de prévision de crues de la Protection Civile prend bien en compte la quantité d'eau stockée dans la nappe phréatique, mais il ne fournit aucune indication quant à leur niveau. Le grand avantage du procédé préconisé par le CRP-CU réside dans le fait qu'il fournit une indication mesurée, donc vérifiée et fiable, et s'il est combiné avec les données sur l'évolution des niveaux de la nappe en fonction de la saturation des sols, il sera possible d'affiner et d'augmenter la précision de la prévision de crues.

Cet apport présente pour la protection civile un gain de précision non négligeable en cas de situation de crue ce qui constitue un avantage certain pour évaluer les risques de crue et pour pouvoir alerter la population et les autorités en temps utile. Le plan d'action contre les inondations dans le bassin de la Moselle et de la Sarre, adapté en octobre 1998 par les Commissions Internationales pour la Protection de la Moselle et de la Sarre (CIPMS), définit les objectifs suivants :

- améliorer les systèmes de prévision et d'annonce des crues à savoir ;
- optimiser les réseaux de mesures et les moyens d'alerte à court terme, améliorer les plans de secours;
- optimiser les délais de prévisions des crues de la Moselle.

En vue de l'atteinte de ces objectifs, l'étude de la cellule CREBS peut concrétiser les buts que se donne le "Plan d'Action contre les Inondations" des CIPMS.

L'évaluation objective et globale de l'événement de crue de janvier 1998 ainsi que son évolution ont confirmé les résultats de l'étude initiale du CRP-CU. Dans le cadre d'une proposition d'étude intitulée "étude des effets d'un projet de renaturation sur le fonctionnement hydrologique d'un tronçon de l'Alzette" le CRP-CU propose, entre autres, d'étendre l'étude effectuée sur la nappe phréatique du Roeserbann entre Dumontshaff et Hesperange, sur la nappe qui se trouve en aval de la Ville de Luxembourg entre Steinsel et Rollingen/Mersch. Pour disposer de données fiables sur le comportement de la nappe phréatique, l'étude devra s'étendre au minimum sur trois années, de préférence sur quatre années, dont deux années avant le début des travaux de re-naturation et deux autres après l'achèvement des travaux.

## 7. Présence sur Internet

En 2001, la direction de la protection civile a mené de larges réflexions sur l'utilisation future des nouvelles technologies dans le but d'optimiser le fonctionnement du service.

En effet, pour un service d'aide publique tel que la Protection Civile, où la maîtrise et le traitement efficace des informations est vital, il est important de pouvoir passer le cap vers la Société de l'Information en se dotant d'une organisation et d'une infrastructure moderne.

Il s'agit essentiellement de mettre en place un site Internet pour le public ainsi qu'un Intranet et un Extranet, qui conceptuellement répondent à des besoins différents mais qui physiquement forment une unité au niveau de l'organisation et de l'infrastructure.

Concrètement, il s'agit d'arriver à une gestion globale de la connaissance au sein de la protection civile.

La création du site Internet de présentation et de promotion du Service National de la Protection Civile se fera au courant de l'année 2002.

Les volets Intranet et Extranet font actuellement l'objet d'une étude approfondie et ceci en étroite collaboration entre la « Task Force E-Luxembourg » et le Centre de Recherche Public Henri Tudor.

Les objectifs recherchés sont les suivants :

### A court terme

- Site servant de portail pour les informations concernant de près ou de loin le Service National de la Protection Civile.
- Promotion des activités du Service National de la Protection Civile.
- Promotion du bénévolat.
- Outil de travail interne au service.
- Toucher le public cible concerné à savoir le grand public national et international, le public professionnel national et international ainsi que les membres bénévoles de la Protection Civile.
- Parties Intranet et Extranet du site servant d'outil de communication et d'espace de travail avec :
  - différentes organisations nationales et internationales (Agence Internationale de l'Energie Atomique, l'Organisation Mondiale de la Santé, Commission Européenne DG Environnement, ...)
  - la presse nationale et internationale ;
  - les cadres bénévoles du service national de la Protection Civile.
- Parties Intranet et Extranet accessibles uniquement avec identification et mot de passe, réservée soit aux collaborateurs internes (unités de secours, Ecole Nationale de la Protection Civile, ...) soit externes (presse, organisations internationales, autres ministères,...).
- Fournir aux cadres de la protection civile des informations fiables et actuelles d'ordre scientifique, administratif et législatif dont ils ont besoin dans leur pratique quotidienne.
- Création d'un mode d'accès supplémentaire pour les citoyens vers le service public.
- Garantir une information du public aussi rapide et facile que possible sur différentes crises (nucléaire, inondations, accidents majeurs impliquant un grand nombre de victimes, ...).

### A moyen et long terme

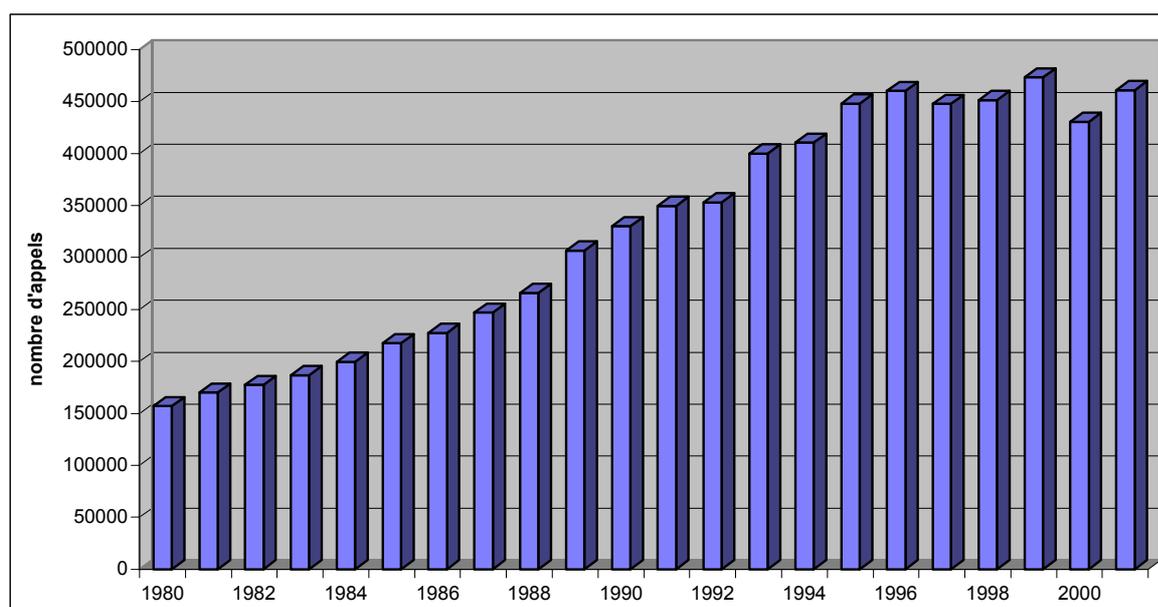
- Mettre les technologies de l'information au service de la modernisation du service public et améliorer l'efficacité de l'action de l'administration et la qualité des relations entre celle-ci et ses usagers.
- Rendre le service public plus adapté aux attentes du citoyen tout en répondant aux besoins de l'administration.
- Faciliter la vie des citoyens.

- S'engager dans la modernisation et la simplification du service aux citoyens en adaptant les processus publics aux besoins des usagers.
- Mise en ligne de formulaires téléchargeables avec toutes les garanties de sécurité (authentification, confidentialité, non répudiation).
- Développement à long terme de la partie Extranet au niveau national et international dans des domaines comme :
  - Intégration du réseau PROCIVNET (réseau international intranet entre les différentes responsables des services de secours étrangers).
  - Mise en place éventuelle d'un réseau Extranet entre les différentes Ecoles Nationales de Protection Civile.
  - Réalisation d'un réseau Extranet pour la transmission d'alarmes et d'informations en cas de pollution au niveau du Rhin et de la Moselle dans le cadre des commissions internationales de la Protection du Rhin et de la Protection de la Moselle et de la Sarre.
  - Réalisation d'un réseau Extranet entre les autorités du Luxembourg et les autorités de Sarre, Rhénanie-Palatinat et les autorités françaises dans le cadre d'un incident ou d'un accident à la centrale électronucléaire de Cattenom (actuellement en cours d'étude).
  - Réalisation d'un réseau Extranet avec les centres de crise des pays avoisinants pour la gestion de situations d'exception causant de nombreuses victimes.
  - Réalisation d'un réseau Extranet entre le centre de crise de la Protection Civile et les différentes structures hospitalières nationales et régionales.
  - Réalisation d'un réseau Extranet entre le centre de crise de la Protection Civile et ses différents partenaires luxembourgeois en cas de crise ; à savoir la Police Grand-Ducale, le Service d'Incendie et d'Ambulance de la Ville de Luxembourg, le Service d'Incendie de l'Aéroport, le CITA, le Service de la Gestion de l'Eau ainsi que toutes les autres structures, organisations et ministères intervenant dans le cadre de gestion de crises diverses au niveau national et international.

## 8. Le central des secours d'urgence 112

Un total de **460.963** appels a été enregistré au central des secours d'urgence pendant l'année **2001** par rapport à **430.605** appels pour l'année 2000.

### Total des appels de 1980 à 2001





Les appels arrivant au Central 112 comportaient :

- 2.698 appels pour accidents de la circulation
- 4.565 appels pour autres accidents
- 27.547 appels pour transports de malades
- 1.047 appels pour incendies
- 2.806 appels pour interventions diverses (Inondation, Intempérie,...)
- 731 appels sur lignes directes
- 376.884 appels pour **renseignements divers** (pharmacies, médecins, hôpitaux de garde)
- 44.685 **appels abusifs**.

Une moyenne de **1262,9** appels par jour.

## 9. Les unités de secours

### 9.1. Le service ambulancier

Le service ambulancier de la Protection Civile est assuré par 24 centres de secours couvrant l'ensemble du Grand-Duché, à l'exception du territoire de la capitale où ce service est assuré par le Service d'Incendie et d'Ambulance de la Ville de Luxembourg.

Le service ambulancier est garanti 24 heures sur 24.

L'équipage d'une ambulance se compose de trois secouristes-ambulanciers volontaires.

Le service national de la Protection Civile dispose de 51 ambulances qui sont réparties comme suit :

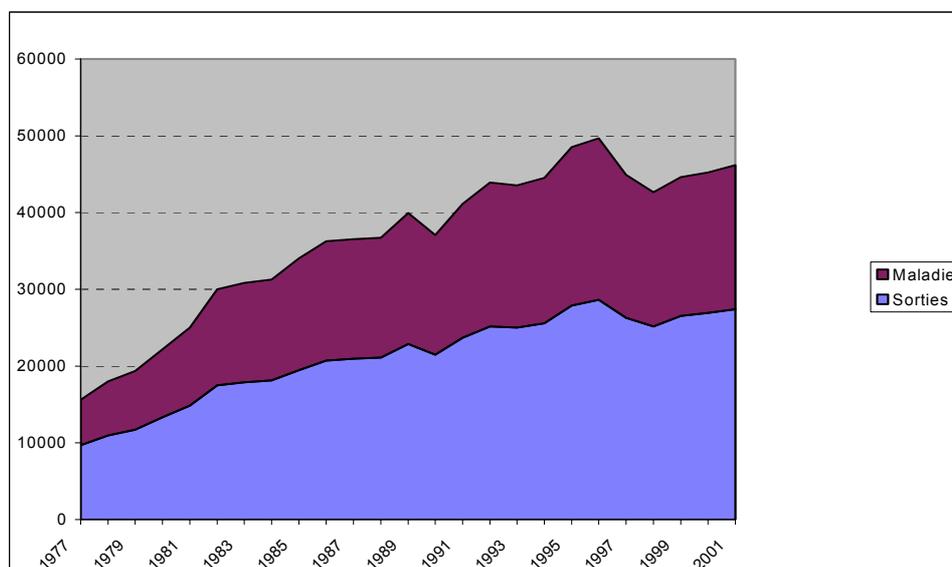
- 47 ambulances à la disposition des 24 centres d'intervention
- 1 ambulance pour l'Ecole Nationale de la Protection Civile
- 3 ambulances de réserve stationnées à la Base Nationale de Support à Lintgen.

Pendant l'année **2001** les ambulances de la Protection Civile ont effectué **27.409** sorties en parcourant 856.198 kilomètres par rapport à **26.924** sorties et 860.361 kilomètres parcourus en 2000.

Ces interventions se répartissent comme suit :

- 1.677 sorties dans le cadre d'accidents de la circulation
- 4.612 sorties dans le cadre d'accidents divers (travail, ménage, etc.)
- 18.760 sorties dans le cadre de transports de malades
- 2.360 sorties dans le cadre d'interventions diverses (incendies, manifestations, exercices)

### Service ambulancier (Evolution des sorties de 1977 à 2001)



Depuis que le service ambulancier est assuré par la Protection Civile, les ambulances ont parcouru un total de **20.501.898 kilomètres lors de 587.153 sorties** (de 1962 à 2001).

## 9.2. Le service d'aide médicale urgente

Depuis le 1<sup>er</sup> juillet 1989, le service d'aide médicale urgente (SAMU), institué par la loi du 27 février 1986 concernant l'aide médicale urgente, fait partie intégrante des services de secours. Les 3 véhicules du SAMU, c.-à-d. les antennes mobiles transportant sur le lieu de l'urgence vitale les équipes de médecins anesthésistes-réanimateurs et d'infirmiers-anesthésistes avec une panoplie de matériel médical des plus sophistiqués, sont stationnés auprès des hôpitaux de garde des régions Luxembourg, Esch-sur-Alzette et Ettelbrück.

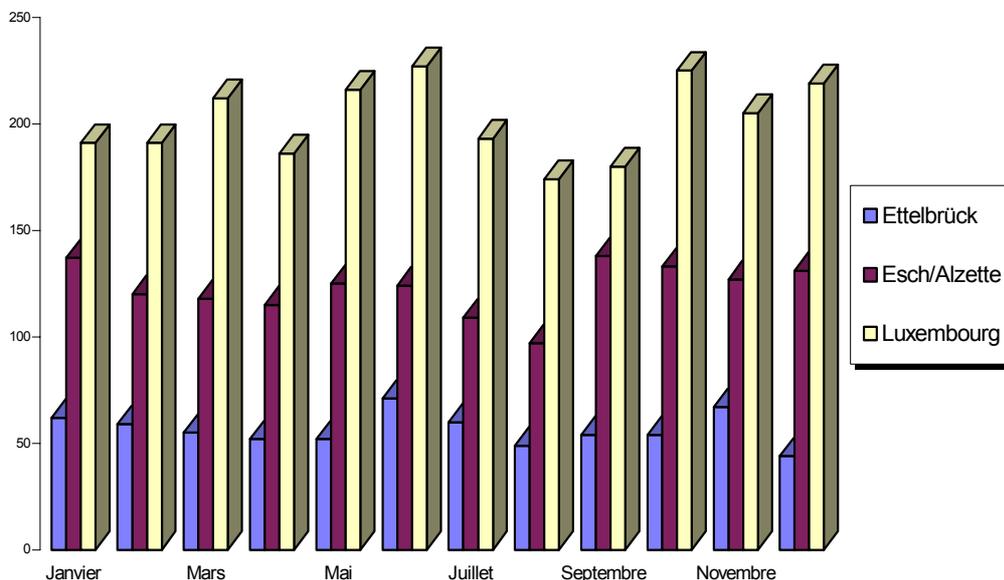
Les statistiques suivantes témoignent du nombre d'interventions effectuées par le SAMU au cours de l'année 2001 :

Ettelbrück :	679 sorties
Esch/Alzette :	1.474 sorties
Luxembourg :	2.419 sorties

Soit au total : 4.572 sorties ou en moyenne, 12.5 sorties par jour effectuées par les antennes mobiles du SAMU.

Depuis le 1<sup>er</sup> novembre 1991 le service d'aide médicale urgente est complété au besoin par l'hélicoptère de sauvetage de la « L.A.R.s.à.r.l. » conventionné par l'Etat et mis à sa disposition pour intervenir dans le cadre du SAMU. Doté des mêmes équipements médicaux que l'antenne mobile terrestre, l'hélicoptère peut en cas de nécessité et sous certaines conditions acheminer rapidement le médecin-anesthésiste-réanimateur et l'infirmier du SAMU vers le lieu d'intervention. Un subside de 223.104 Euros a été versé à la L.A.R. en 2001.

**Sorties du SAMU en 2001**



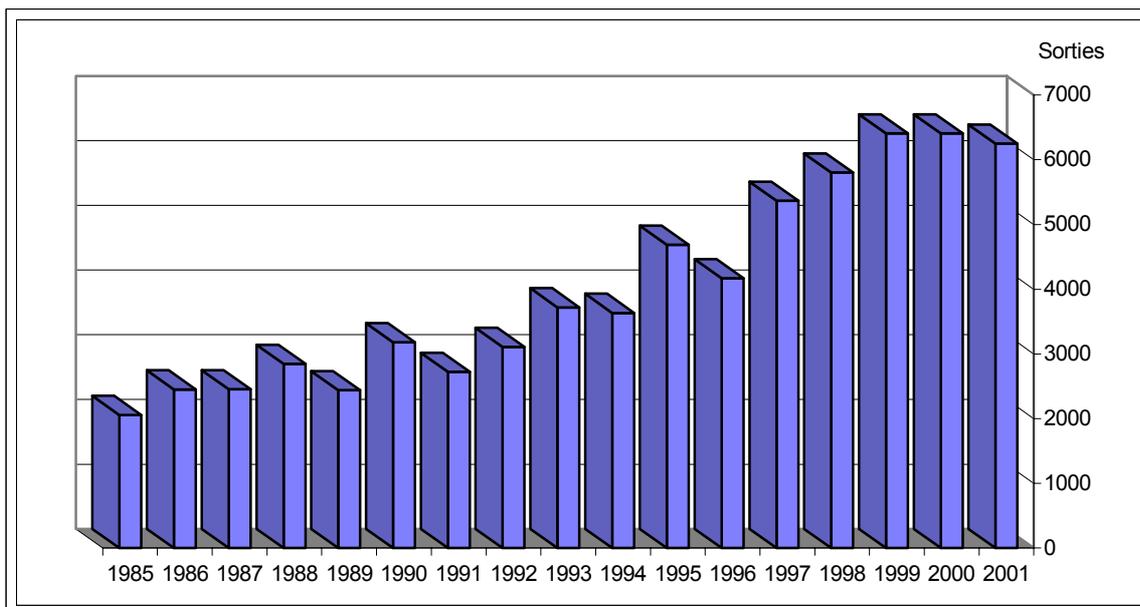
### 9.3. Le service de sauvetage

Le service de sauvetage qui est garanti 24 heures sur 24 est assuré par 23 centres de secours dont

- 19 centres de secours sont dotés d'un véhicule de sauvetage rapide
- 3 centres de secours constitués bases régionales de support sont dotés de matériel d'intervention lourd
- le centre de secours de Lintgen fait fonction de Base Nationale de Support de la Protection Civile.

L'équipage d'un véhicule de sauvetage rapide se compose d'au moins trois secouristes-sauveteurs volontaires.

#### Sorties des véhicules de sauvetage de 1985 à 2001



Pendant l'année 2001, les véhicules de sauvetage de la Protection Civile ont parcouru 134.497 km au cours de 6.250 interventions; le total du temps d'intervention presté par les volontaires pendant les interventions était de 20.392 heures.

### 9.4. Le groupe N.B.C. (Nucléaire Biologique Chimique)

Dans le cadre de ses missions, le groupe NBC effectue chaque année deux exercices pratiques sur le terrain. Ces exercices visent d'une part les interventions et les mesures à prendre en cas d'une urgence radiologique (accident de transport ou incendie mettant en œuvre des sources radioactives, perte d'une source radioactive dans un établissement industriel etc.). Dans ce même cadre, le groupe a participé à un petit exercice organisé par le Centre d'Intervention de Schiffflange.

D'autre part, ces exercices ont pour objet la mise en œuvre pratique des missions qui sont définies dans le plan particulier d'intervention en cas d'incident ou d'accident survenant à la centrale électronucléaire de Cattenom. Le groupe NBC procède régulièrement, conjointement avec l'armée, les corps de sapeurs-pompiers et les secouristes de la Protection Civile, à des exercices pratiques de mise en œuvre des stations de décontamination, mises en place dans une série de bâtiments publics présélectionnés, conformément aux dispositions du plan particulier d'intervention. En 2001, cet exercice a eu lieu à Echternach.

Le groupe NBC a pour mission d'intervenir entre autres lors d'incidents en relation avec des substances radioactives et ceci en collaboration avec la division de la radioprotection du Ministère de la Santé. Dans le cadre de cette collaboration, le groupe NBC a apporté son appui technique à la division de la radioprotection pour :

- récupérer plusieurs paratonnerres radioactifs installés sur divers bâtiments. La récupération de ces paratonnerres, installés il y a une trentaine d'années, s'impose puisque ces paratonnerres, souvent vétustes, représentent un danger potentiel pour le public;
- récupérer des sources radioactives dans plusieurs centres de recyclage pour déchets ménagers. Il s'agissait de sources de faible intensité (détecteurs ioniques de fumée, sources de calibrage d'appareils de mesures, etc...)

Le groupe se charge actuellement de la distribution de comprimés d'iodure de potassium aux écoles, un programme mis en place par le Ministère de la Santé et qui vise environ 700 établissements scolaires dans notre pays. Ce programme de distribution fut entamé en octobre/novembre 2001 et se poursuivra au cours de la première moitié de 2002.

Les instructeurs du groupe NBC ont garanti la formation en matière de radioprotection des agents de la police grand-ducale et des instructeurs de sauvetage de la Protection Civile. De même, un cours NBC à l'Ecole Nationale du Service d'Incendie et des cours pour divers corps de sapeurs-pompier ont été organisés.

Dans le cadre des relations publiques, le Groupe NBC a activement participé à la journée de porte ouverte à Belvaux et à Steinfort, à la Journée de la Protection Civile à Kayl ainsi qu'à la Foire du Bénévolat à Kirchberg,

### 9.5. Le Centre National d'Alerte

Le Centre National d'Alerte (CNA) a participé, en 2001, à un exercice international « INTEX 2001 » organisé par le groupe de détection et d'alerte (GOEWDS) du Comité de Protection Civile (CPC) de l'OTAN et auquel participent régulièrement la majorité de pays membres ainsi que la plupart des pays de l'est dans le cadre de la coopération avec l'OTAN (Partenariat pour la paix).

Un exercice identique a également eu lieu au cours de l'année avec l'armée luxembourgeoise.

L'instruction du groupe d'alerte, composé uniquement de volontaires, se fait par ordre semestriel à raison de 10 à 12 réunions d'instruction au bâtiment de la direction de la Protection Civile.

Deux membres du groupe d'alerte ont pris part aux réunions annuelles de l'OTAN à Kiev et Athènes.

### 9.6. Le groupe canin

L'utilisation des chiens lors de missions de recherche de personnes ensevelies ou de recherche de personnes égarées s'est développée considérablement ces dernières années.

La prise en compte des aptitudes olfactives du chien a permis aux équipes de secours d'augmenter la probabilité de retrouver plus rapidement des personnes incapables de répondre aux appels des sauveteurs.

Le Groupe Canin se compose actuellement de 14 chiens de recherche et de sauvetage et de leurs maîtres-chiens, d'un chef d'unité et instructeur canin, d'un instructeur en matière de sauvetage, d'un vétérinaire et de 4 assistants.

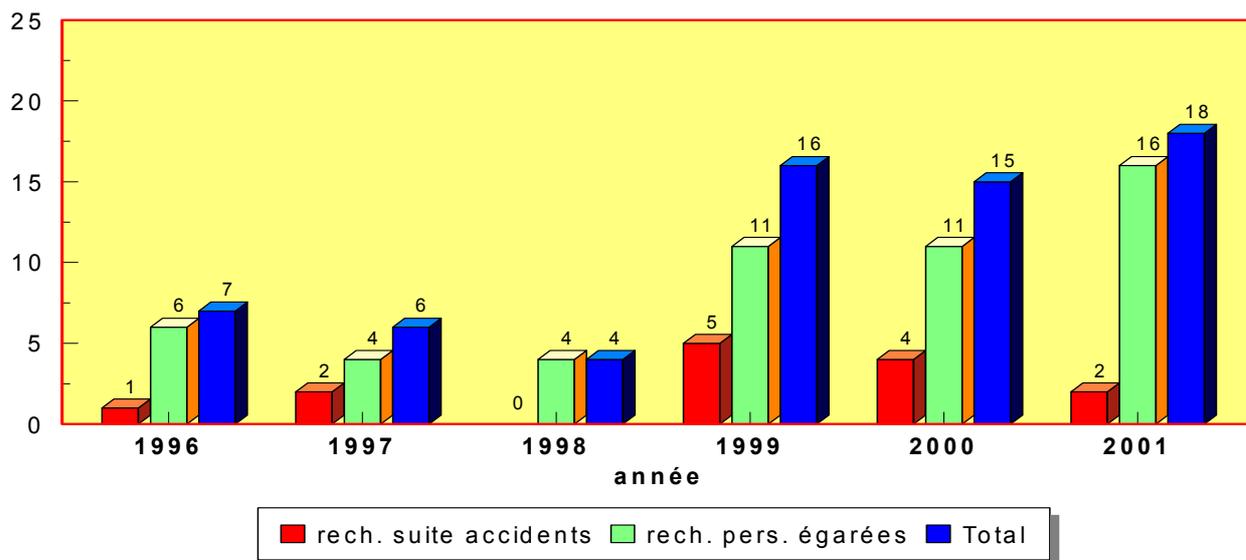
Le groupe suit en permanence diverses formations, notamment auprès des Équipes Cynophiles de Recherche et de Sauvetage française (Direction de la défense et de la sécurité civile, direction des services de secours et des sapeurs-pompier) et accomplit 3 à 5 week-ends de formation par an à l'ENPC à Schimpach.

Tous les membres se soumettent régulièrement à 2 entraînements à raison de 6 heures par semaines (quête, décombres et pistage). Ceux-ci ont participé à diverses démonstrations et exercices de grande envergure.

En 2001 le groupe canin a presté au total 3.509 heures ce qui fait une augmentation de 459 heures comparé à l'année 2000, dont :

- 228 heures lors de 18 interventions
- 2146 heures d'entraînements et formation au Luxembourg
- 472 heures d'entraînements et formations à l'étranger
- 663 heures à l'occasion d'autres activités et engagements

interventions 1995 - 2001



### 9.7. Les hommes-grenouilles

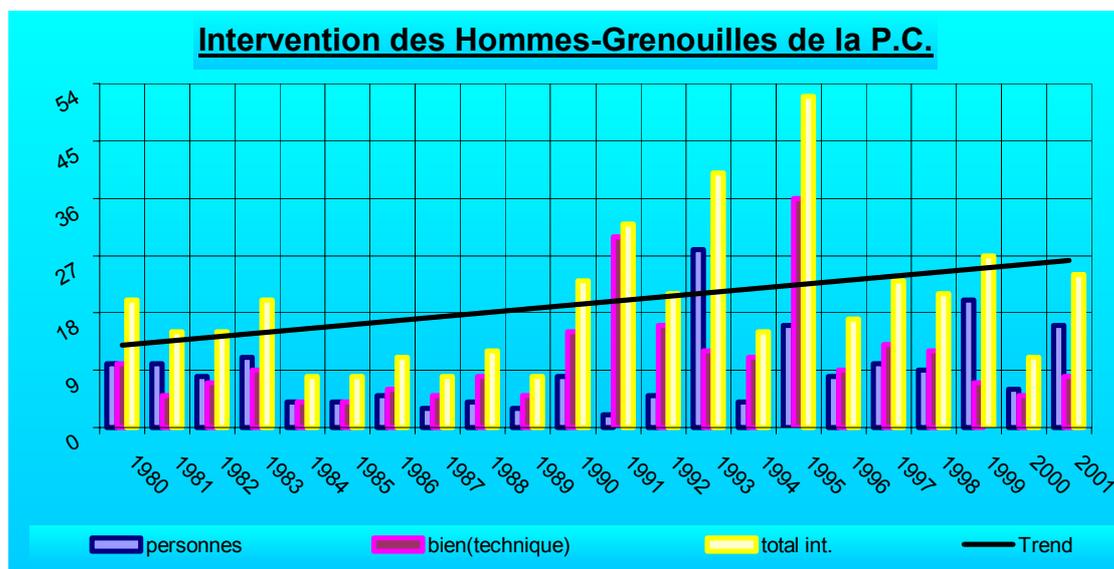
Au cours de l'année 2001 les hommes-grenouilles ont dû intervenir **24** fois avec **84** heures prestées, dont

- **10** heures lors de 7 interventions de sauvetage de personnes
- **11** heures lors de 3 interventions de recherche de biens
- **30** heures lors de 6 interventions pour accidents de circulation
- **33** heures lors de 8 interventions diverses

**1.140** heures de permanence ont été prestées près du lac de barrage d'Esch-sur-Sûre pendant la période du 15 mai au 15 septembre 2001. Cette permanence est prévue par le règlement grand-ducal du 19 mars 1979 instituant près du lac de barrage d'Esch-sur-Sûre un poste de premiers secours pendant la saison touristique.

**1572** heures de permanence ont été prestées à l'occasion d'autres activités et engagements en 2001.

**Au total** le nombre d'heures prestées en 2001 par les volontaires du groupe d'hommes-grenouilles de la Protection Civile s'élève à **2.796 heures**.



Détails de quelques interventions du groupe d'hommes-grenouilles de la Protection Civile :

01.05 : Recherche d'un enfant disparu.

16.07 : Sauvetage d'un plongeur avec acheminement vers le centre hyperbare à Esch/Alzette.

17.07 : Recherche d'une personne le long de la Sûre entre Diekirch et Rosport.

29.07 – 30.07 : Accident de baignade avec deux personnes mortes.

01.12 : Accident de circulation de trois jeunes gens avec mort d'homme.

04.12 : Collision grave entre deux péniches circulant sur la Moselle : stabilisation.

En outre des équipes de plongeurs de la Protection Civile ont garanti la sécurité lors de maintes activités sportives et d'activités périscolaires sur les différents plans d'eau à travers le Luxembourg.

Les hommes-grenouilles de la Protection Civile se soumettent à des entraînements réguliers qui ont lieu soit, en bonne saison, au lac de la Haute Sûre, soit en hiver, à la Piscine de Colmar-Berg et d'Esch/Alzette ainsi qu'à la Piscine Olympique de Luxembourg-Kirchberg, à raison de 2 heures par semaine.

En outre 5 week-ends de formation ont été organisés entre avril et septembre au lac de la Haute Sûre et à l'ENPC à Schimpach.

D'autre part, pour garantir la sécurité des membres du groupe lors d'interventions comportant un héli-treuilage du sauveteur avec la victime, une formation sur corde a été organisée à l'ENPC en collaboration avec les unités spéciales de la Police Grand-Ducale.

### 9.8. Transports d'eau potable effectués par la Protection Civile au profit de la population

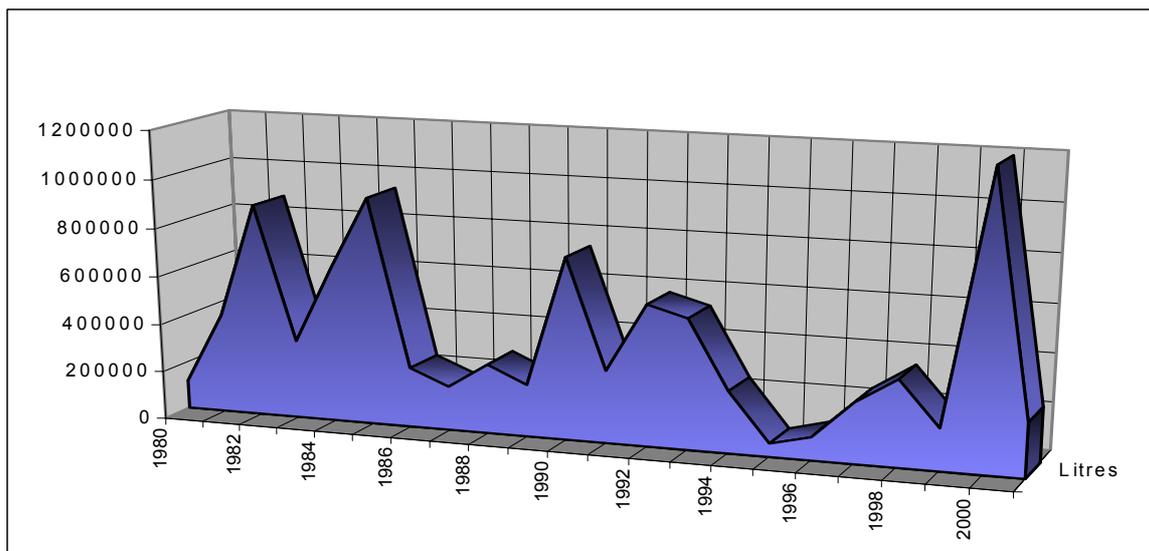
Pour l'approvisionnement de fortune de la population en eau potable, la protection civile intervient à deux échelons, c'est-à-dire pour

- ravitailler la population de certains quartiers ou rues à partir de camions-citernes,
- suppléer au réseau de distribution défectueux par un réseau provisoire à l'aide de tuyaux pour alimenter le réservoir d'eau d'une commune ou d'une localité.

D'autre part, la protection civile intervient dans les entreprises industrielles en cas de panne ou de réparation du réseau de distribution d'eau pour éviter toute perte de production.

En 2001, dans le cadre de cette mission, la Protection Civile a presté 26 heures de travail pour le transport de 225.000 litres d'eau.

## Litres d'eau transportés de 1980 à 2001

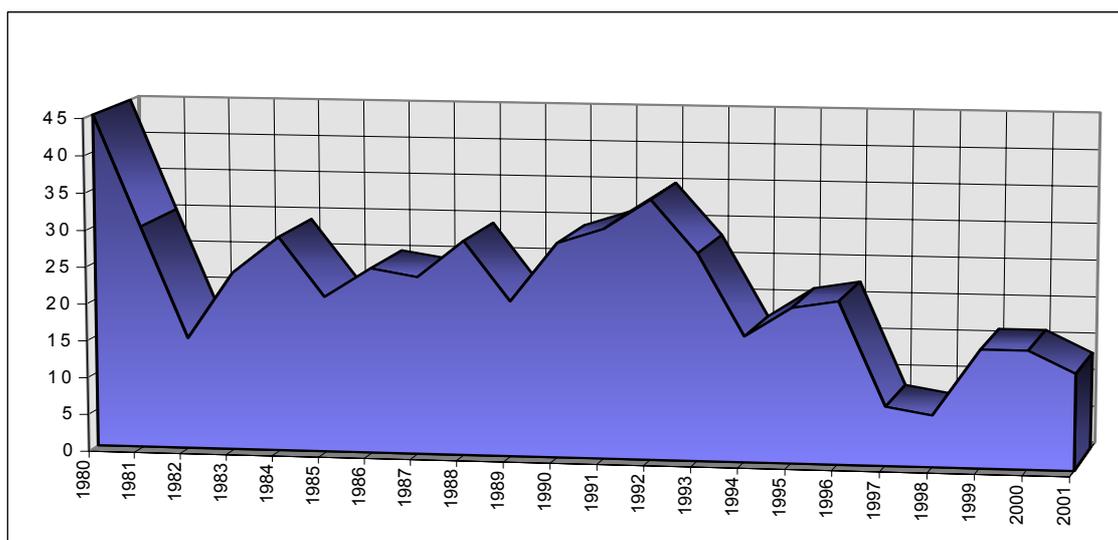


### 9.9. *La brigade antipollution*



Cette brigade est intervenue **13** fois en 2001 dans l'intérêt de la lutte contre la pollution du milieu naturel par hydrocarbures et autres agents chimiques. Pendant l'année écoulée, **36** volontaires de la brigade antipollution ont presté **58** heures lors de ces 13 interventions.

### Interventions lors de pollutions du milieu naturel de 1981 à 2001



## 9.10. Unité de support psychologique

### **Interventions**

Les membres de l'USP ont effectué 157 missions au cours de l'année 2001.

42 membres différents de l'USP ont participé à ces 157 missions et elles/ils sont intervenu(e)s pour un total de 358 sorties de personnes, seuls ou à plusieurs.

Le nombre total d'heures d'intervention prestées lors des 157 missions est de 1099 heures. Le temps de travail cumulé moyen (addition des temps de travail des intervenants pour chaque mission) par mission est de 7 heures (pour les 157 missions). Le temps d'intervention moyen par sortie (358) est de 3 heures. En moyenne, chacun des 42 intervenants a consacré un peu plus de 26 heures pour des missions en 2001. Plus de 13.500 km de déplacement en voiture privée ont été enregistrés pour 2001.

Depuis cette année, l'USP assure une double permanence 24 heures sur 24, deux personnes étant prévues pour les régions Sud et Centre du pays, une troisième personne assurant une permanence pour le Nord.

Comme pour l'année précédente, près d'une intervention sur trois a pour origine un accident de circulation. Outre les accidents de circulation, les raisons de l'intervention du groupe USP sont souvent en relation avec le décès d'une personne ou alors dans le cadre de tentatives de suicide.

### **Formation**

Au cours de l'an 2001, sept personnes ont réussi leur formation de base.

Parmi les 28 membres inscrits sur la liste d'une 4<sup>e</sup> session, 22 personnes ont régulièrement suivi les dix cours de formation. Ils termineront leur formation de base en avril 2002.

En septembre 2001, les intervenants formés ont eu l'occasion d'approfondir leurs connaissances concernant les différentes méthodes de debriefing et d'étudier les détails du plan SAI (Service d'Accueil des Impliqués).

## **10. Interventions « Anthrax »**

Lors du weekend du 13-14 octobre 2001, les médias diffusaient l'information d'un risque probable d'une contamination de courrier par le bacille de l'anthrax. Des premiers cas d'infection par anthrax sont apparus aux Etats-Unis.

C'est à partir du 15 octobre 2001 que le Central de Secours d'Urgence 112 a enregistré les premiers appels de personnes ayant reçu un courrier suspect.

Immédiatement, une concertation entre les différents acteurs concernés, à savoir le Service National de la Protection Civile, la Police Grand-Ducale, le Service Incendie et Ambulance de la Ville de Luxembourg, la Direction de la Santé et le Laboratoire National de Santé s'est faite afin de mettre en place des procédures pour faire face à ces situations.

Il y a lieu de souligner la collaboration rapide et exemplaire entre ces différents services.

Le Service National de la Protection Civile a, en étroite collaboration avec les différents acteurs, mis en place des procédures pour ses services d'intervention, pour le Central de Secours d'Urgence 112 et a équipé d'urgence différents centres de secours de matériel spécifique.

Des formations du personnel ont été organisées pour les agents-opérateurs du CSU112 ainsi que pour le personnel d'intervention des bases régionales de Esch et Ettelbruck, pour la Base Nationale de Support Lintgen ainsi que pour le Service d'Incendie et d'Ambulance de la Ville de Luxembourg.

La communication avec le public a été assurée via l'instauration d'une cellule de presse.

Au total, plus de 180 appels ont été enregistrés au Central de Secours d'Urgence 112 et le Laboratoire National de Santé a analysé plus de 70 échantillons. Aucun cas positif à l'anthrax n'a été constaté au Grand-Duché de Luxembourg.

## 11. Exercices internationaux et nationaux

### 11.1. Sûreté nucléaire : Exercice de mise en œuvre du plan d'urgence Cattenom

Le Service National de la Protection Civile, avec le Service Information et Presse et avec la Division de la Radioprotection, a participé à un exercice international, organisé par l'Agence pour l'Energie Nucléaire de l'OCDE, la Commission Européenne, l'Agence Internationale de l'Energie Atomique, l'Organisation Mondiale de la Santé, le Bureau des Affaires Humanitaires des Nations Unies et l'Organisation Météorologique qui visait un accident nucléaire dans la centrale nucléaire de Gravelines, France.

Les objectifs de cet exercice étaient de vérifier:

- les procédures existantes dans le cadre des conventions, accords et directives portant sur la notification et l'information rapide en cas d'urgence radiologique;
- les concepts de mise en œuvre des plans d'urgence nationaux dans le cadre international;
- les capacités des organisations internationales de générer de façon coordonnée des informations pour leurs Etats membres et les médias;
- les procédures dans le cadre des conventions portant sur l'assistance mutuelle;
- la capacité des Etats participants d'échanger des informations et des données radiologiques;
- la mise en œuvre des capacités de prise de décision en matière d'actions sanitaires;
- les capacités des centres météorologiques de générer des produits météorologiques, notamment en matière de calcul de dispersion de la radioactivité.

L'objectif principal des administrations compétentes luxembourgeoises était la mise en œuvre de nouvelles technologies web et l'information de la presse moyennant un site internet.

### 11.2. Exercice de l'Unité de Support Psychologique en étroite collaboration avec LUXAIR

Le 12 mai 2001 l'Unité de Support Psychologique organisait, en étroite collaboration avec LUXAIR, un exercice commun sur la mise en œuvre du plan d'intervention « Service d'Accueil des Impliqués » applicable en cas d'accident causant de nombreuses victimes à l'Aéroport.

## 12. La formation

### 12.1. Cours élémentaires de secourisme

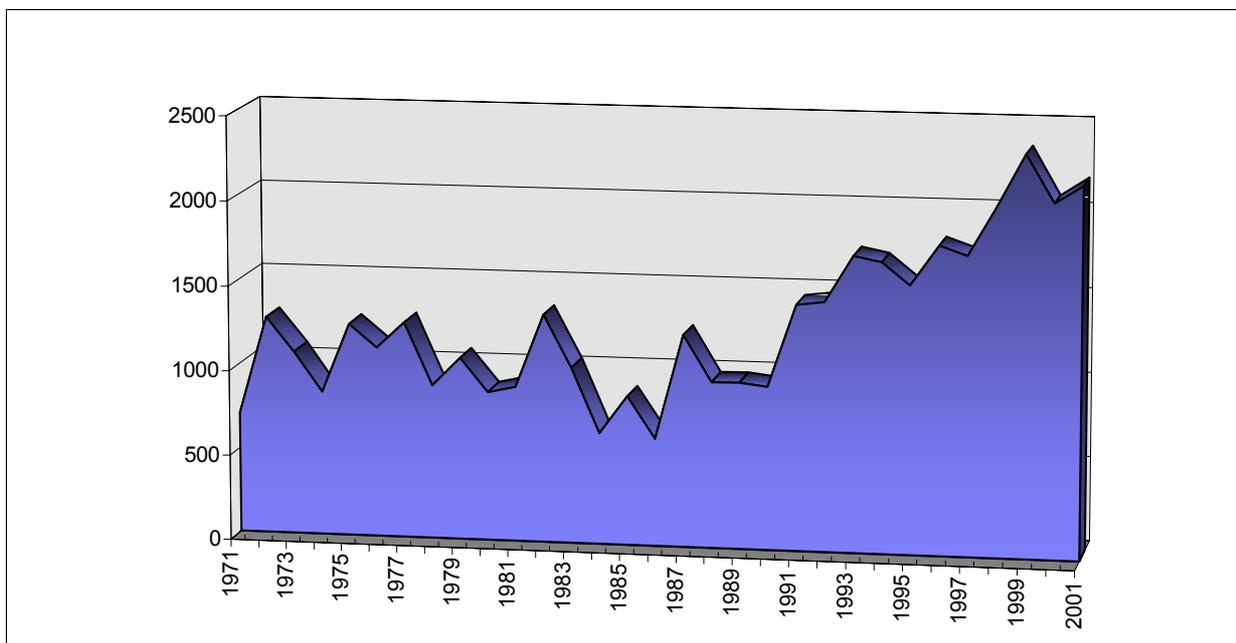
Organisés en collaboration avec les administrations communales, les cours élémentaires de secourisme connaissent un succès croissant d'année en année. En outre, de nombreuses actions de propagation ont été organisées sur le plan local par les responsables des centres de secours.

Le nombre de cours élémentaires de secourisme organisés en 2001 était de **118 avec 2.181 participants** par rapport aux 96 cours avec 2.078 participants de l'année 2000.

L'augmentation considérable du nombre de participants aux cours élémentaires de secourisme au cours de la dernière décennie est due pour une grande partie à l'entrée en vigueur de la loi du 17 juin 1994 concernant la sécurité et la santé du travailleur au travail. C'est ainsi que bon nombre d'entreprises répondant aux obligations leur imposées par la nouvelle législation font la demande afin de former des secouristes au sein de leur entreprise.

Il y a lieu de signaler que suite à une demande formulée par l'INAP de dispenser, dans le cadre des cours de formation continue du personnel de l'Etat, une formation en matière de premiers secours, le service national de la protection a organisé à plusieurs reprises de telles formations.

### Nombre de participants au cours de premiers secours 1971-2001



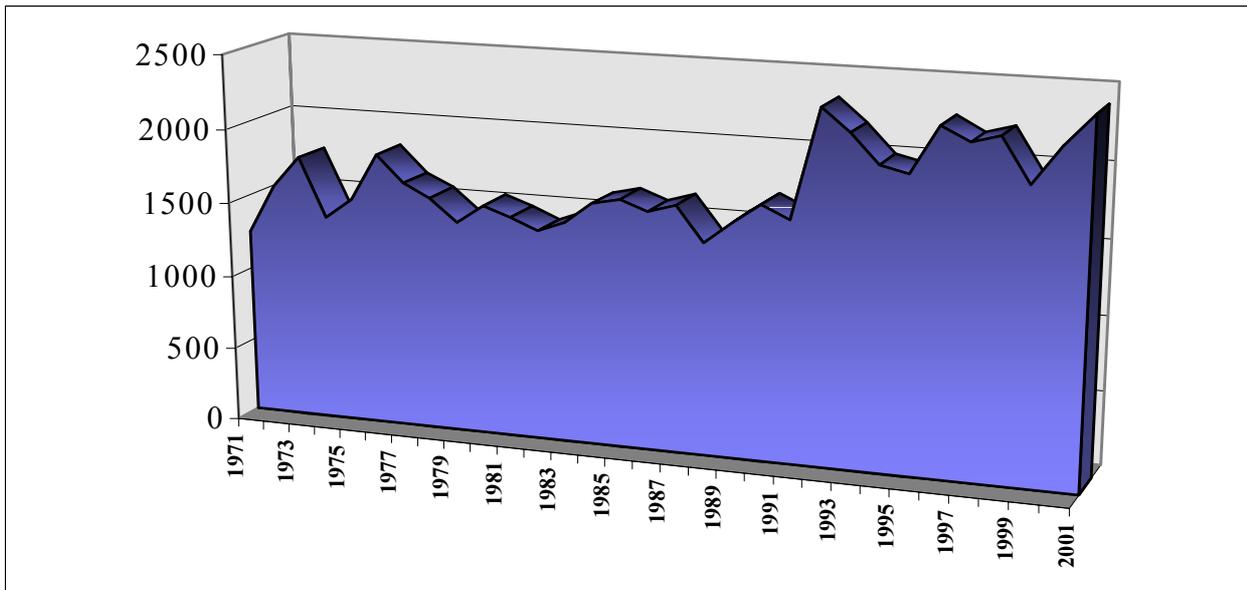
### 12.2. Cours de formation pour les volontaires de la Protection Civile

Au cours de l'année 2001, 51 secouristes-ambulanciers et 71 secouristes-sauveteurs ont clôturé avec succès leur formation respective et se sont vus décerner au cours d'une cérémonie officielle leur brevet d'aptitude correspondant par le Ministre de l'Intérieur.

85 cours ont été tenus à l'Ecole Nationale de la Protection Civile à Schimpach au cours de l'année d'instruction 2001. Ces cours ont été fréquentés par 2.408 personnes et se répartissent comme suit:

- |   |                  |
|---|------------------|
| ▪ 19 cours de sauvetage avec                          | 551 participants |
| ▪ 29 cours pour secouristes-ambulanciers avec         | 556 participants |
| ▪ 2 cours pour le groupe N.B.C avec                   | 42 participants  |
| ▪ 4 cours de plongée avec                             | 61 participants  |
| ▪ 1 cours pour les agents du C.N.A. avec              | 12 participants  |
| ▪ 2 cours pour le groupe canin avec                   | 25 participants  |
| ▪ 4 cours pour l'unité de support psychologique avec  | 98 participants  |
| ▪ 8 cours pour l'entraînement au Circuit respiratoire | 84 participants  |
| ▪ 16 cours divers avec                                | 979 participants |

## Stagiaires à l'ENPC de 1971 à 2001



### 12.3. Formation pour le permis de navigation

Comme suite à un accord avec le Ministère des Transports, un certain nombre des membres du groupe d'hommes-grenouilles de la Protection Civile, au vu de leurs qualifications, ont été autorisés à pourvoir aux besoins de formation des unités de secours de la Protection Civile et du Service d'Incendie pour l'obtention du permis de navigation.

105 candidats ont été intéressés par cette formation.

### 12.4. Formation continue des cadres

En date des 24-25 novembre 2001, le Service National de la Protection Civile avait organisé une formation continue en médecine de catastrophe.

Cette formation s'adressait aux cadres des centres de secours de la Protection Civil ayant déjà suivi un premier cycle de 4 jours en cette matière.

29 personnes s'étaient rendues à l'Ecole Nationale de la Protection Civile. Ce weekend aura permis de se remémorer les principes de gestion de situations d'exception ainsi que de donner lieu à beaucoup d'échanges de vues, d'expériences et d'idées entre les différents participants du cours.

De même, les 1 et 2 décembre 2001, une formation spécifique en médecine de catastrophe a été organisée avec le Service d'Aide Médicale Urgente (SAMU) d'Ettelbruck ainsi qu'avec le Centre Hospitalier du Nord.

## **13. Formations à l'Etranger**

### 13.1. Formation en matière de sauvetage aquatique et de plongée

En 2001, le Service National de la Protection Civile a organisé, dans le cadre de la formation continue de ses unités de secours, un cours de recyclage à Antibes (France). Ce cours de recyclage et de perfectionnement pour les membres du groupe d'hommes-grenouilles a été organisé en collaboration avec le Ministère de l'Intérieur français, département de la Sécurité Civile. Il est indispensable d'organiser cette formation continue tous les deux ans étant donné qu'il serait matériellement impossible d'organiser au Luxembourg un tel stage de haut niveau de qualification de plongée profonde.

### 13.2. Formation des opérateurs du CSU112

Les Commissions Internationales pour la Protection de la Moselle et de la Sarre (CIPMS) organisaient en octobre et novembre 2001, à Otzenhausen (D), deux stages d'initiation et de formation au plan international d'avertissement et d'alerte Moselle et Sarre, destinés aux agents des diverses administrations chargées de la mise en œuvre de ces plans. C'est ainsi que trois opérateurs du Central des Secours d'Urgence 112 ont participé à ce stage. Les objectifs de ces stages étaient :

- la sensibilisation des stagiaires à l'importance des problèmes de pollution accidentelle au niveau local, régional et transfrontalier,
- l'échange des expériences en cas de pollution concrète,
- la sensibilisation des stagiaires à l'importance et à l'intérêt d'une coopération transfrontalière dans le cadre du plan international d'avertissement et d'alerte,
- la maîtrise des règles de mise en œuvre et les procédures du plan international,
- le travail dans une optique transfrontalière,
- le développement des aspects relationnels.

## **14. Publications**

Le but primordial de l'ensemble des publications éditées par le Service National de la Protection Civile est d'une part d'attirer l'attention du public sur les activités et les mérites des volontaires de la Protection Civile et notamment de sensibiliser le public à s'engager dans les rangs des unités de secours de la Protection Civile, et d'autre part de fournir à la population des informations indispensables pour leur sécurité, en informant sur la disponibilité des services de secours. Le tirage et la diffusion de ces dépliants dépendent des groupes de population ciblés par les différentes actions.

### 14.1. Dépliant d'information pour le recrutement de jeunes sapeurs-pompiers



Dans la série des dépliants édités par le Service National de la Protection Civile, un dépliant d'information sur les activités des jeunes sapeurs-pompiers a été édité en collaboration avec la Fédération Nationale des Sapeurs – Pompiers en vue d'un recrutement des jeunes pour les services de secours.

### 14.2. Dépliant d'information pour l'Unité de Support Psychologique

Dans la série des dépliants édités par le Service National de la Protection Civile, un dépliant d'information sur les activités de l'USP a été édité.



## 15. Manifestations sur le plan national

### 15.1. Journée Nationale de la Protection Civile avec remise de médailles aux volontaires méritants en présence de leurs Altesses Royales le Grand-Duc et la Grande-Duchesse à Tétange le 21 octobre 2001.

Le 21 octobre 2001 fut organisée à Tétange, dans le cadre du bâtiment « Schungfabrik » la Journée Nationale de la Protection Civile (Kayl) marquée par la 5<sup>e</sup> Cérémonie de remise de décorations dans la Médaille du Mérite de la Protection Civile en présence de Leurs Altesses Royales le Grand-Duc et la Grande Duchesse. Une exposition de matériel de la Protection Civile et une présentation des activités des différentes unités a eu lieu au courant de cette journée.

Comme par le passé, le Couple Grand-Ducal a marqué un fort intérêt au matériel exposé et a félicité les volontaires de leur engagement.

### 15.2. 2001-ANNEE INTERNATIONALE DES VOLONTAIRES

Par la résolution du 20 novembre 1997, l'Assemblée Générale des Nations Unies proclamait l'année 2001, Année Internationale des Volontaires (AIV). L'AIV 2001 offrait une occasion sans précédent pour promouvoir les différentes formes du volontariat, de favoriser la croissance et de tirer le plus grand profit de la contribution des bénévoles. Les objectifs de l'AIV 2001 étaient de:

- mieux célébrer la contribution des bénévoles au bien-être et aux progrès nationaux,
- faciliter davantage l'action bénévole,
- mettre en commun des idées pour faire connaître les réalisations des bénévoles,
- donner de l'éclat à l'action bénévole pour encourager le bénévolat et créer dans l'opinion publique un climat plus favorable à cette action.

Madame la Ministre Marie-Josée Jacobs avait décidé d'instituer un comité chargé d'organiser l'AIV 2001 au Luxembourg, dans lequel la Protection Civile était représentée.

La direction de la Protection Civile avait défini un concept global qui formait l'arrière-plan des objectifs de l'Année Internationale des Volontaires.

Afin de réaliser ce défi, les actions suivantes ont été menées:

- **Sensibilisation dans les lycées.** Des « Journées Protex » dans bon nombre de lycées, combinées avec un
- **Concours « Volontaire fir en Dag »** furent organisés. Il s'agissait de sensibiliser le jeune en lui donnant la possibilité de faire l'expérience active du volontariat au sein de la Protection Civile lors d'exercices, portes ouvertes, formation, etc. Les intéressés pouvaient rédiger un article à la suite de leur expérience – articles publiés sur Internet et primés.
- **Mise en service d'une Hotline et d'une adresse de courrier électronique.** La Protection Civile a mis en service un numéro vert (8002-3132) et une adresse de courrier électronique ([volontariat@protex.etat.lu](mailto:volontariat@protex.etat.lu)) afin de permettre au grand public de se procurer des informations concernant le volontariat auprès des différentes unités.
- **Publications dans les médias.** Une propagation du bénévolat via les médias a été réalisée notamment via des communiqués de presse, des annonces dans la presse spécialisée ciblant la jeunesse ainsi que par la présence dans des émissions radio pour les jeunes, etc.

« **Foire du Bénévolat** ». Le Ministère de la Famille avait organisé le 9 décembre 2001 une Foire du Bénévolat dans les halls de la Foire Internationale à Kirchberg. La Protection Civile participait

activement à cette manifestation en étroite collaboration avec la Fédération Nationale des Sapeurs Pompiers.

A part ces activités, pour la Protection Civile, le point culminant de l'Année Internationale des Volontaires était la « **Journée Nationale de la Protection Civile** » à Kayl le week-end du 20 et 21 octobre 2001 en présence de Son Altesse Royale le Grand Duc Henri.

### *15.3. Campagnes publicitaires*

Dans le cadre de l'année internationale des volontaires, la Protection Civile était régulièrement présente dans les différents médias pour présenter ses nombreux concours, manifestations, portes ouvertes, conférences, etc.

Des stands d'informations la Protection Civile ont été assurés lors du « Nouveau Salon de l'Enfant », dans différents lycées et à la Foire du Bénévolat dans les halls au Kirchberg.

### *15.4. Manifestations 2002*

- Journées Portes Ouvertes avec inauguration du nouveau Centre de Secours les 11 et 12 mai 2002 à Lintgen

## **16. Participations diverses**

### *16.1. Rally of Europe 2001*

Du 21 au 22 avril 2001 s'est à nouveau déroulé le « Rally of Europe in Luxemburg » dans la région de l'Oesling avec la Ville d'Ettelbrück pour ville hôte.

Comme par le passé, le Service national de la protection civile avait mis en place un dispositif de sécurité important en collaboration étroite avec la Police Grand-Ducale.

En effet, plus de 200 sauveteurs, secouristes-ambulanciers, médecins-anesthésistes, infirmiers-anesthésistes et personnels cadres étaient mobilisés le long des différentes étapes spéciales afin de garantir au mieux la sécurité aussi bien du public que des participants au rallye automobile.

Une vingtaine d'ambulances, deux SAMU, du matériel lourd d'intervention de la Base Nationale de Support de Lintgen ainsi que des véhicules de sauvetage de différents centres de secours avaient été mobilisés à cette occasion.

### *16.2. Festival de la Culture à Esch-sur-Alzette*

En date du 9 septembre 2001, la ville d'Esch-sur-Alzette avait organisé son premier grand festival de la Culture et à cette occasion, le service national de la protection civile avait mis en place un important dispositif de sécurité lors du concert gratuit qui avait attiré un grand nombre de spectateurs.

En effet, le dispositif prévu en étroite collaboration avec les médecins et infirmiers du Service d'Aide Médicale Urgente de l'Hôpital de la Ville d'Esch, se composait de :



- Mise en place d'un poste de commandement mobile
- Présence de plusieurs médecins et infirmiers
- Mise en place de deux postes médicaux
- Présence de 6 ambulances
- Plus de 120 personnes du Service National de la Protection, du Service d'Incendie ainsi que du Service d'Aide Médicale Urgente

Plusieurs personnes ont dû être prises en charge par nos services et ceci notamment suite aux mauvaises conditions météorologiques.